

BULLETIN D'INSCRIPTION – FORMATIONS REFRACTAIRES

Merci de retourner un bulletin d'inscription par participant à l'attention de Corine CHAON,
par courrier ou par e-mail (Informations en bas de page)

SOCIETE :

Société / Organisme / Etablissement :
.....
N°SIRET :
Code APE :
N°TVA intracommunautaire :

Responsable Formation :
Adresse :
Téléphone :
E-mail :

PARTICIPANT :

Nom :
Prénom :
Fonction :

Service :
E-mail :
Téléphone :

INSCRIPTION AU STAGE

- STR1 « Les matériaux réfractaires - Généralité » du 19 au 21 mars 2025
- STR1 « Les matériaux réfractaires - Généralité » du 17 au 19 septembre 2025
- STR2 « Mise en œuvre des matériaux réfractaires » du 18 au 20 juin 2025
- STR3 « Tenue en service et traitement des réfractaires usagés » **1^{ère} partie** du 17 au 19 novembre 2025
- STR3 « Tenue en service et traitement des réfractaires usagés » **2^{ème} partie** du 19 au 21 novembre 2025
- STR3 « Tenue en service et traitement des réfractaires usagés » **Intégral** du 17 au 21 novembre 2025
- STR4 « Calcul thermique » du 08 octobre 2025

L'annulation est possible à condition d'être formulée par écrit au moins deux semaines avant la date de début de la formation (cf. Modalités pratiques)

FACTURATION :

Merci de nous indiquer si la facture est à établir :

Au nom de la société : A l'attention de :
Adresse de facturation (si différente) :
N° de commande (s'il y a lieu) :

Au nom de votre gestionnaire de fonds de formation (OPCO 2i...)
Nom de l'organisme : Nom du responsable du dossier :
Adresse :
Téléphone : Fax :

*Un accord de prise en charge écrit doit nous parvenir par courrier de sa part avant le début de la formation.
Dans le cas contraire, le client sera facturé de l'intégralité du coût de la formation*

Cocher pour lecture et acceptation des modalités pratiques jointes

A, le

Signature et cachet de l'entreprise :

MODALITES PRATIQUES

INSCRIPTION AU STAGE

- L'inscription devient définitive à réception d'une confirmation écrite ou du bulletin d'inscription (merci de nous fournir un bon de commande si besoin).
- Les formations ICAR-CM2T sont certifiées Qualiopi sous la référence RNQ / 2111-013 pour ses actions de formation

PSH

- En cas de situation de handicap, contactez-nous pour connaître les conditions d'accessibilité à la formation

CONVOCACTION

- Une convocation, un plan d'accès ainsi qu'une liste d'hébergements proches d'ICAR-CM2T sont adressés au stagiaire par le biais de l'employeur.

TARIF

- Les tarifs comprennent les frais d'enseignement (cours et supports) ainsi que le(s) déjeuner(s) ; Cf. Programmes détaillés.

MODE DE REGLEMENT

- Règlement au choix :
 - Chèque à 30 JFM date de facture
 - Virement à 30 JFM date de facture (CIC EST – Agence de Vandoeuvre – IBAN : FR76 3008 7336 0800 0134 5510 114)

FACTURE

- Une facture est établie au nom de la Société du participant ou à l'organisme de formation, gestionnaire des fonds, si réception de leur accord de prise en charge avant le début de la formation.

ANNULATION

- Pour toute annulation intervenant moins de 8 jours avant le début du stage, ICAR-CM2T retiendra 50 % du montant des frais d'inscription.
 - ICAR-CM2T se réserve le droit d'annuler tout stage STR1, STR2 ou STR3 qui n'atteindrait pas un minimum de 4 participants.
 - ICAR-CM2T se réserve le droit d'annuler le stage STR4 qui n'atteindrait pas un minimum de 3 participants.

PROPRIETE

- ICAR-CM2T conserve l'intégralité de ses droits d'auteur sur le contenu des formations et journées techniques dispensées ainsi que sur la documentation fournie aux participants.

EVALUATION

- A l'issue de la formation, une évaluation sera réalisée sous forme de questions et QCM

ATTESTATION

- A l'issue de la formation, un certificat de réalisation sera établi.